

OBSERVATOIRE DES TPE/PME

Enquête auprès des chefs d'entreprise sur le partage de la valeur

Viavoice

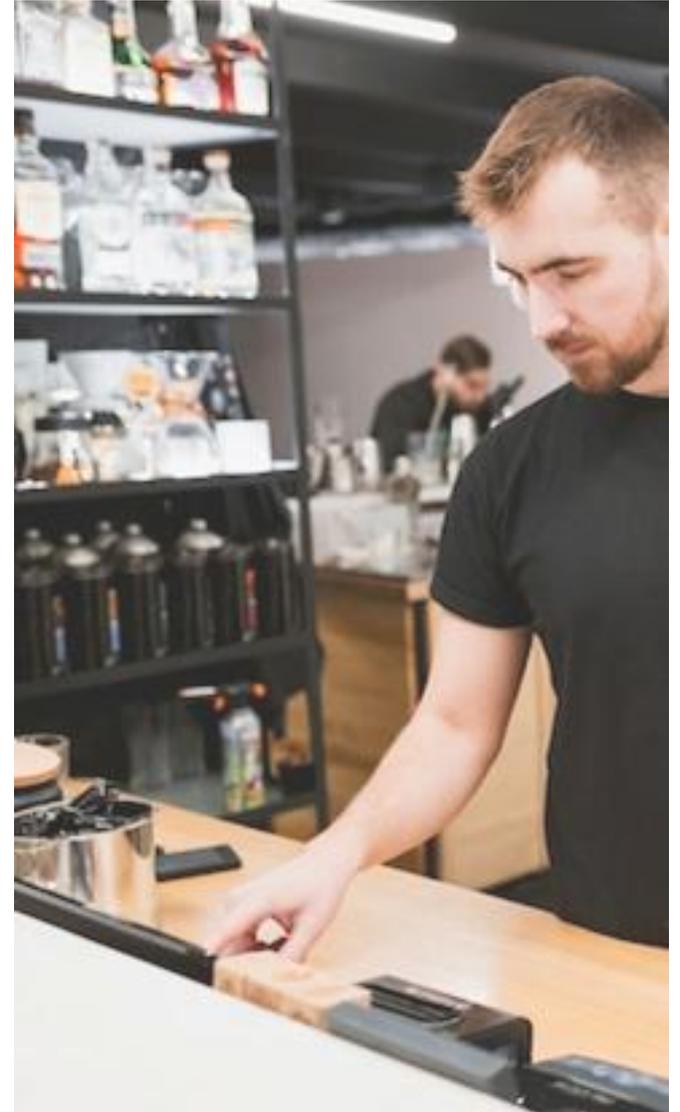
9, rue Huysmans Paris 6^e

01 40 54 13 90

Clotilde Combe, Directrice conseil
Florian Moreau, Directeur d'études

1.

NOTE TECHNIQUE



NOTE TECHNIQUE

OBSERVATOIRE DES TPE/PME

Étude d'opinion Viavoice réalisée pour Wiismile



ECHANTILLON

Enquête réalisée par téléphone du 6 au 24 mars 2025 auprès **d'un échantillon représentatif de 304 dirigeants d'entreprises de 3 à 49 salariés** en France métropolitaine.

Représentativité des entreprises assurée par la **méthode des quotas** appliquée aux critères suivants :

- Secteur d'activité, taille d'entreprise et région

STRUCTURE DE L'ÉCHANTILLON

Secteur	
Industrie	10%
Construction	15%
Commerce	25%
Hébergement, restauration	12%
Services	38%

Taille d'entreprise	
3 à 5 salariés	46%
6 à 9 salariés	24%
10 à 19 salariés	19%
20 à 49 salariés	11%

Région	
Auvergne-Rhône-Alpes	13%
Bourgogne-Franche-Comté	4%
Bretagne	5%
Centre-Val de Loire	3%
Grand Est	7%
Hauts-de-France	8%
Ile-de-France	23%
Normandie	4%
Nouvelle-Aquitaine	9%
Occitanie	9%
Pays de la Loire	5%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	10%



2.

RÉSULTATS DÉTAILLÉS

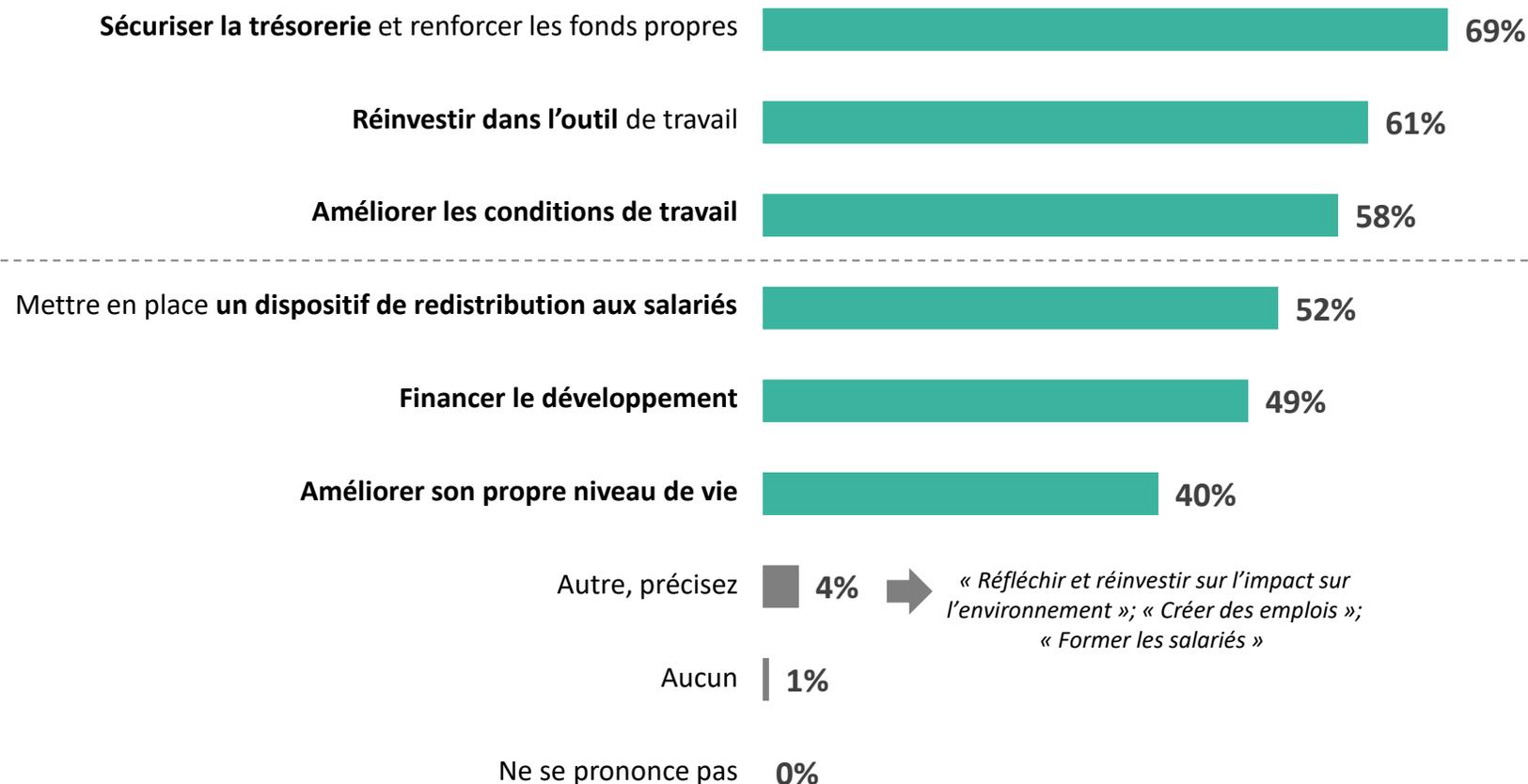


POSITIONNEMENT DES DIRIGEANTS QUANT AU PARTAGE DE LA VALEUR

La sécurisation de la trésorerie, le réinvestissement dans l'outil de travail et l'amélioration des conditions de travail sont les plus cités comme devant être les priorités d'un chef d'entreprise dont l'entreprise génère de la richesse

Selon vous, la richesse générée par une TPE/PME doit conduire en priorité son/sa dirigeant.e à...

Base : ensemble (304 personnes)



MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE PARTAGE DE LA VALEUR

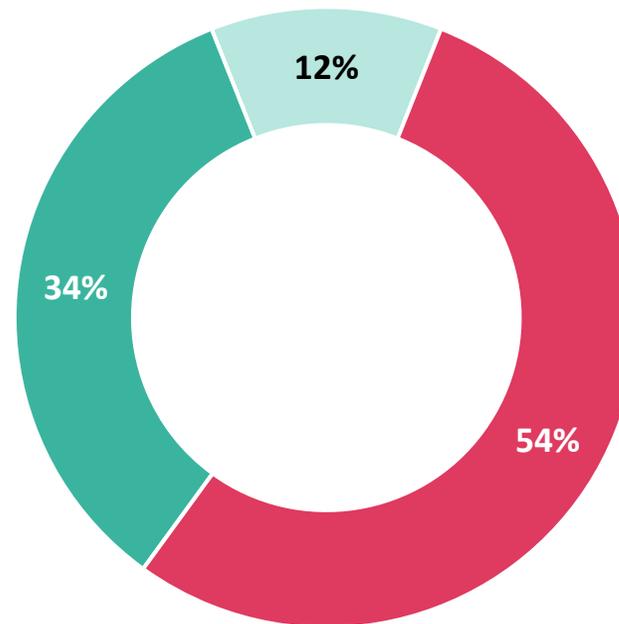
Seul 1/3 des dirigeants interrogés a déjà mis en place de dispositif de partage de la valeur

Le législateur va organiser des assises sociales d'ici fin mars en présence des partenaires sociaux, des représentants des entreprises et des organisations syndicales. Ce rendez-vous a pour objet de questionner des notions importantes du monde du travail, dont celle du « partage de la valeur ».

Avez-vous mis en place un dispositif dit de « partage de la valeur » au sein de votre entreprise ?

Base : ensemble (304 personnes)

■ Oui ■ Non mais c'est en cours ■ Non et ce n'est pas d'actualité



DISPOSITIF DE PARTAGE DE LA VALEUR MIS EN PLACE OU EN PROJET

La prime collective est le principal dispositif de partage de la valeur mis en place ou envisagé

Quel dispositif de partage de la valeur avez-vous mis en place, ou prévoyez-vous de mettre en place ?

Base : à ceux qui ont mis ou prévoient de mettre en place un dispositif de partage de valeur (141 personnes)

Prime collective (appelée PPV ou prime « Macron ») 79%

Intéressement 45%

Plan d'épargne entreprise (PEE) 39%

Participation 34%

Plan d'épargne retraite collectif (PERCO) 31%

Actionnariat salarié.e 18%

Autre, précisez 12%

Aucun 1%

Vous ne savez pas 0%

Ne se prononce pas 0%

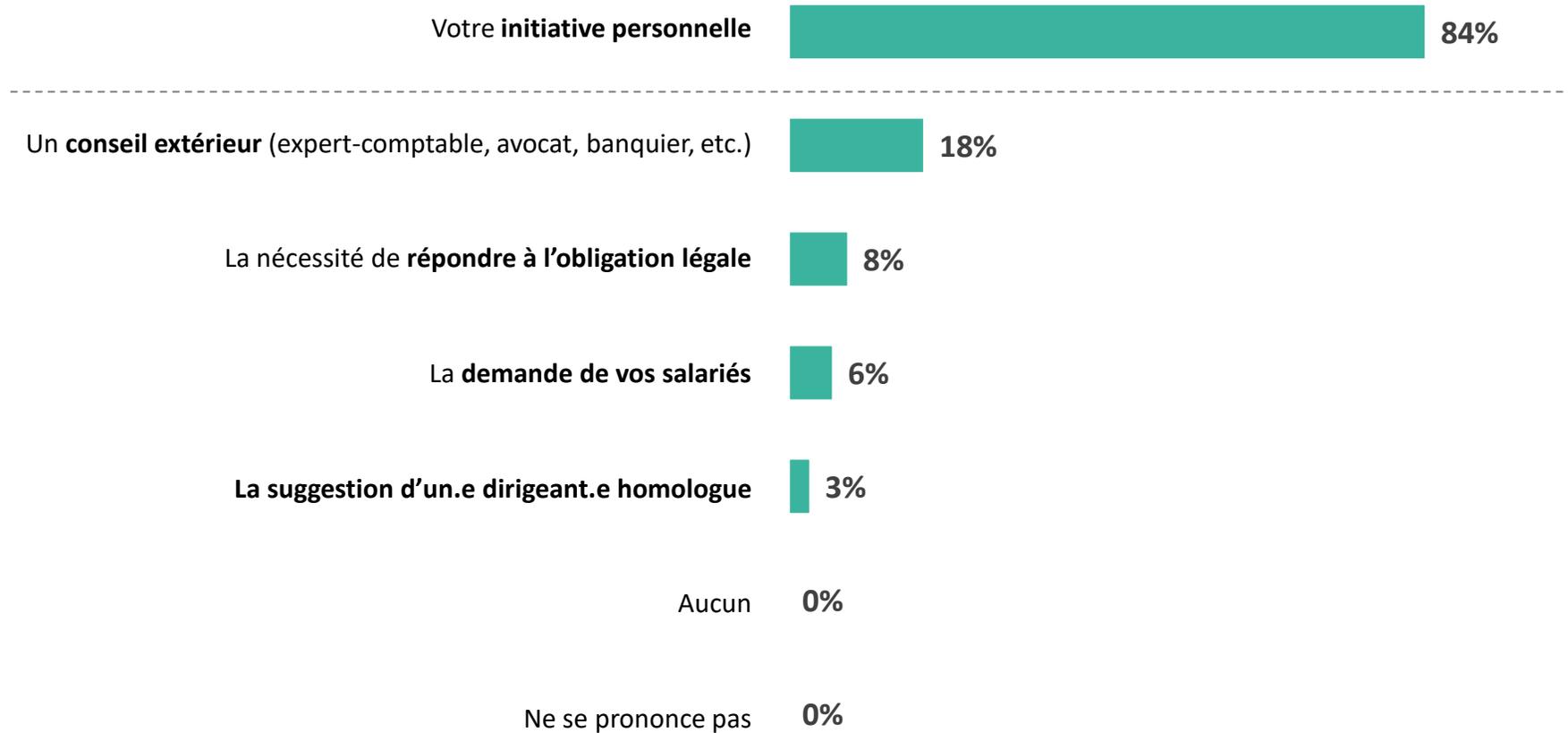
« Prime individuelle et ponctuelle »; « La mise à disposition d'un CE »; « Des vacances offertes aux collaborateurs »; « Prime annuelle personnelle »

ORIGINE DU DISPOSITIF DE PARTAGE DE VALEUR

Pour 8 dirigeants sur 10, la mise en place d'un dispositif de partage de la valeur résulte de leur initiative personnelle

Quelle a été l'origine de cette initiative ?

Base : à ceux qui ont mis ou prévoient de mettre en place un dispositif de partage de valeur (141 personnes)

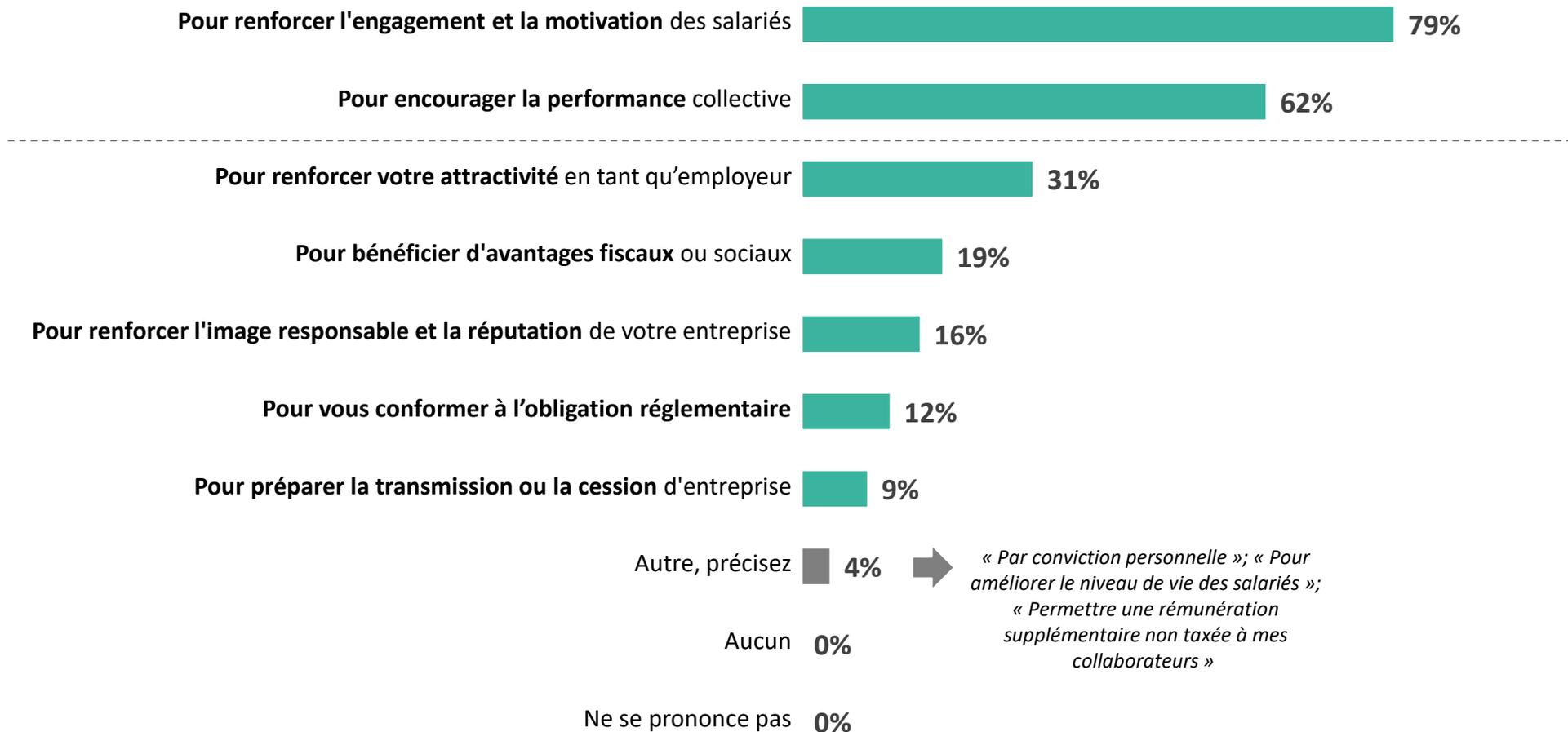


RAISON DE LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE PARTAGE DE LA VALEUR

Les dispositifs de partage de la valeur sont principalement mis en place pour renforcer l'engagement des salariés et encourager la performance collective

Pour quelle(s) raison(s) avez-vous mis en place, ou prévoyez-vous de mettre en place, ce(s) dispositif(s) ?

Base : à ceux qui ont mis ou prévoient de mettre en place un dispositif de partage de valeur (141 personnes)

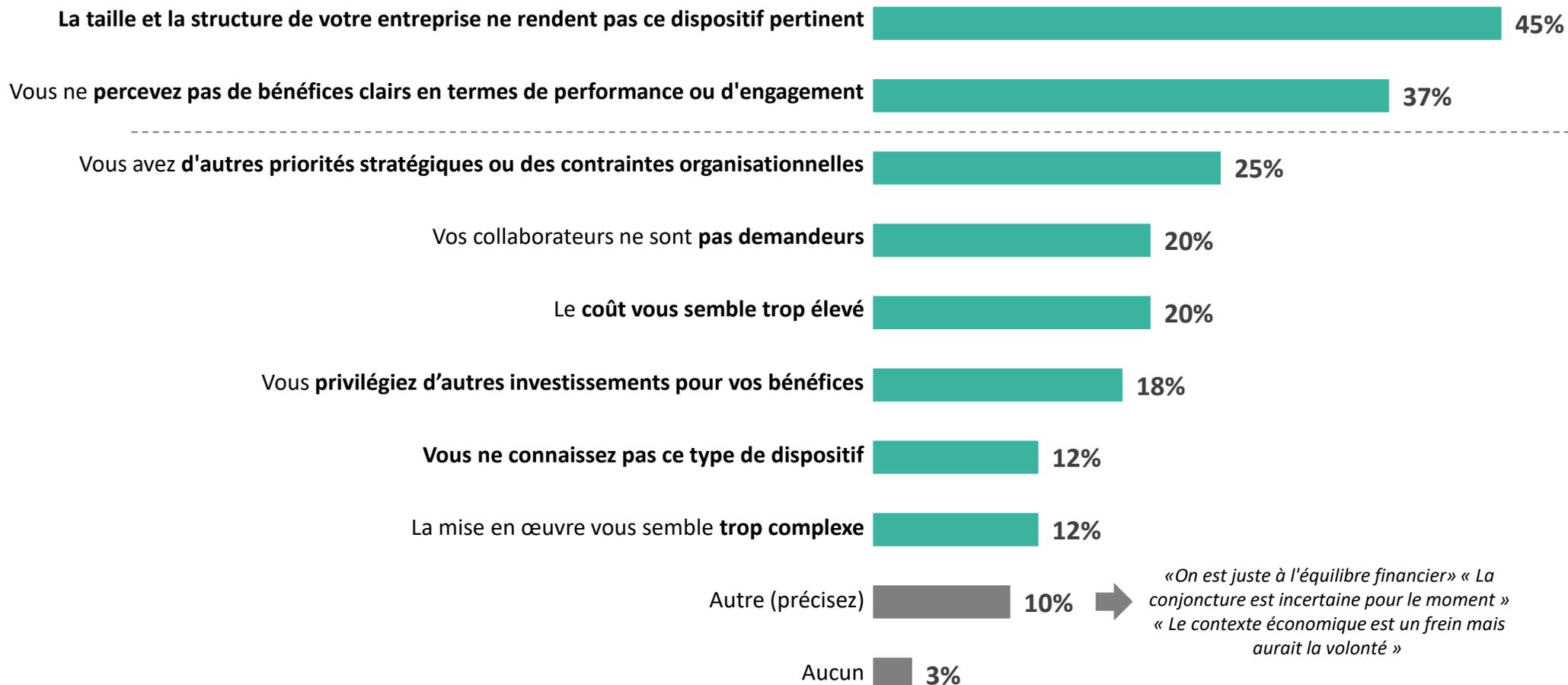


RAISON DE LA NON MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE PARTAGE DE VALEUR

Auprès des dirigeants n'ayant pas mis en place de dispositif de partage de la valeur, la taille de leur entreprise et le manque de bénéfices perçus en termes de performance et d'engagement sont les deux principales raisons avancées

Pour quelles raisons n'avez-vous pas mis en place de dispositif de partage de la valeur au sein de votre entreprise ?

Base : A ceux qui n'ont pas mis en place de dispositif ou ne le prévoyant pas (163 personnes)

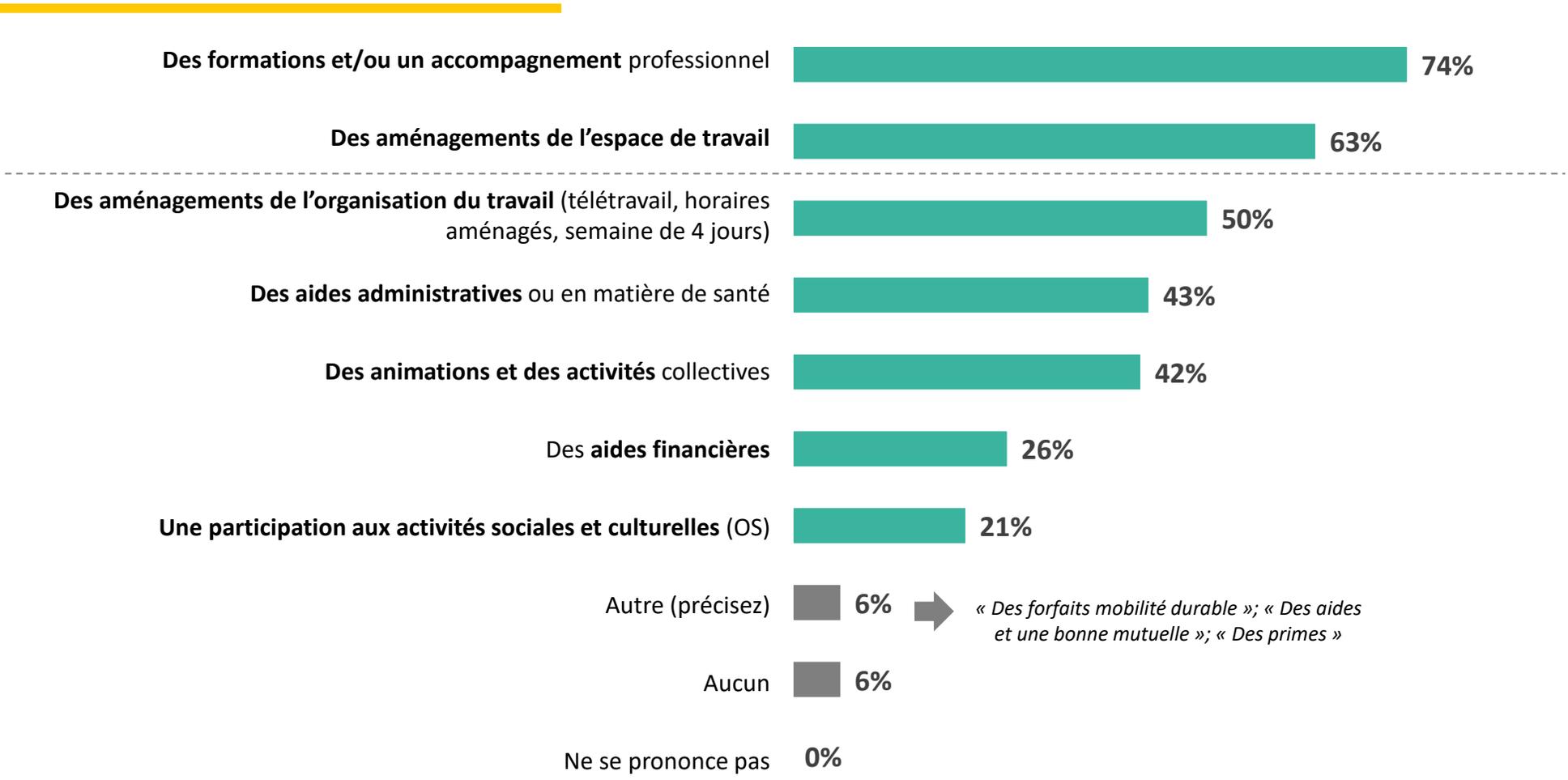


AUTRES DISPOSITIFS MIS EN PLACE POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES COLLABORATEURS

Parmi les autres dispositifs mis en place, l'accompagnement professionnel, les formations ainsi que l'aménagement de l'espace de travail sont les plus cités

En dehors des dispositifs de partage de la valeur, avez-vous mis en place les dispositifs suivants pour améliorer la qualité de vie des collaborateurs ?

Base : ensemble (304 personnes)



* Total des réponses supérieur à 100% car plusieurs réponses étaient possibles

VIAVOICE

**Études conseil stratégie
pour l'avenir des entreprises et des institutions**

Viavoice

www.institut-viavoice.com

9, rue Huysmans, 75 006 Paris.

+ 33 (0)1 40 54 13 90.

Viavoice est une SAS indépendante.

Contacts :

Clotilde Combe, Directrice conseil, cc@institut-viavoice.com

Florian Moreau, Directeur d'études, fm@institut-viavoice.com

Retrouvez toutes nos actualités :

